

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_118

Séance du mardi 10 novembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/11/2020

Présents : 18

L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement

Votants: 18

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Thibaud
MALGOUYRES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Plan de financement CD - Réseaux du Chambon - DE_2020_118

Vu la délibération DE_2019_092 ;

Monsieur le Maire présente au conseil le plan de financement définitif du projet de réfection des réseaux d'AEP du quartier du Chambon au vu de l'évolution des travaux.

Ainsi, le coût total des travaux s'élève à

39 585 € HT

Qui seront financés ainsi que suit :

Conseil Départemental

12 500 € HT (subvention conseil départemental n° 0020787) 31.5 %

Fonds propres :

27 085 € HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Valide le plan de financement tel que ci dessus,

Mandate Monsieur le Maire pour demander l'attribution définitive et le paiement des subventions correspondantes.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/11/2020 048-200057594-20201110-DE_2020_118-DE